

CONSEIL DE QUARTIER NORD

Compte rendu de la réunion du mardi 10 janvier 2023

Lieu : L'Argos

Heure de début : 19h00 Heure de fin : 21h00

Diffusion : Membres du conseil de quartier, Jean Jacques LE COQ élu référent Quartier Centre – Fabienne Vaugarny élue référente Quartier Ouest – Monsieur le Maire – Quentin About.

<u>Membres du Comité</u>	
SILOU César, élu référent	Présent
JOBERT Jean-François	Présent
LAZRAK Rachid	Absent
LAZZERINI Marine	Présente
LAZZERINI Nicolas	Excusé
LE DUC Raphael	Présent
LEROY Annick	Présente
NIKATE Moussa	Absent
PARADIS Chantal	Présente
WENKER Alain	Présent

Ordre du jour

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation du CR du 8 novembre 2022
- 3- Intervention de Mr Quentin About

Approbation du Compte rendu de la réunion du 8 novembre 2022

Pas de remarque particulière de la part des membres présents au comité de ce jour.

Intervention de Mr Quentin About directeur de cabinet du Maire

En préambule, Mr About présente les excuses de Mr le Maire qui compte tenu d'un emploi du temps surchargé n'a pu assister à notre réunion comme il avait initialement prévu.

Après présentation de chacun des membres présents, Mr About fait un tour d'horizon des principaux sujets abordés par le comité du quartier Nord lors des précédentes réunions.

✓ **Aménagement Pôle Gare :**

S'agissant de la réflexion sur le projet d'aménagement à l'emplacement de l'ancienne maison du pôle gare, Mr About demande aux membres du comité leur avis sur l'aménagement éventuel de places de parking ou d'espaces verts ou d'un mixte parkings / espaces verts.

En l'absence d'infrastructure fédératrice dans le quartier Nord, Les membres du conseil rappellent leurs propositions relatives à la création d'une structure de développement type « maison de quartier » et / ou « centre socio-culturel » en lien avec le Sémaphore ou autres structures existantes, et / ou d'un café associatif (lieu de vie et d'échanges) pouvant également permettre aux voyageurs de consommer une boisson et une viennoiserie dans l'attente de leur train.

Des échanges, il apparaît qu'avant de définir un choix, plusieurs paramètres sont à prendre en considération et qu'il serait nécessaire de connaître les souhaits des habitants de notre quartier :

- Compte tenu du contexte financier actuellement tendu pour les collectivités locales et notamment la ville des Clayes, outre un budget conséquent à prévoir pour la création d'une infrastructure du type de celles précitées, les coûts de fonctionnement devront être minimisés, la ville n'ayant pas de marges de manœuvre sur le plan financier,
- Il convient de connaître précisément le périmètre concerné (terrain de l'ancienne maison abattue avec ou sans le terrain sur lequel est édifié la « maison du garde barrières » qui permettrait d'accroître la surface du futur aménagement.

Mr About doit nous revenir pour nous informer sur le périmètre à aménager d'une part, et d'autre part, il va se rapprocher de la Direction de la Communication afin d'établir un projet de questionnaire destiné à la population du quartier Nord afin de connaître ses souhaits et concernant le futur aménagement.

Par ailleurs, Mr About confirme l'installation imminente par les services techniques de SQY d'un ou deux bancs sur le parvis de la gare.

Les membres du comité résidant près de la gare s'interroge sur les mesures envisagées par la mairie pour mettre fin à une activité de prostitution dans les locaux désaffectés de la « maison du garde barrières ».

✓ **Projet de création d'un rond-point Place de La Croix Blanche :**

Rappel : création d'un rond-point au niveau de la place de la Croix Blanche (point de croisement du Chemin des Vignes, de l'avenue du Docteur Roux, de l'avenue de la Croix Blanche, de la rue Simone Weil et de la rue Paul Milliez).

Mr About doute sur une réalisation rapide de cet aménagement qui relève de SQY. La mise en place d'un éventuel rond-point en lieu et place de sept feux tricolores actuels est subordonnée au réaménagement préalable de la RD11 (mise en 2 X 1 voie et instauration de pistes cyclables) et en lien avec les réseaux souterrains.

Dans cette attente, Il est demandé par les membres du conseil une réfection du marquage au sol actuellement quasiment effacé afin d'inciter les nombreux véhicules qui aujourd'hui venant du centre-ville via le pont surplombant la voie de chemin de fer et se dirigeant vers la rue Simone Weil sans respecter l'interdiction de « tourne à droite » d'emprunter l'ilot central avec feux tricolore prévu à cet effet.

NB : la réfection du marquage au sol a été réalisée le 24/01/2023

✓ **Sécurisation de la rue du docteur Roux**

Rappel : Lors du conseil de quartier du 7 juin 2022, il avait été demandé de sécuriser la circulation des piétons qui empruntent l'avenue du Docteur Roux et notamment des élèves des groupes scolaires René Coty.

Mr About indique qu'il y a une réflexion par la mairie en lien avec SQY relative à la mise en place de passages protégés pour les pètions à l'extrémité des voies perpendiculaires à l'avenue du Docteur Roux (avenues des Frères Lumière, Georges Colette, Aristide Briand et Georges Clémenceau).

✓ **Rue du professeur Léon Bernard**

Lors des deux derniers comités, il avait été évoqué le passage de la rue en sens unique pour des raisons de sécurité (voie trop étroite pour un double sens, incivilité entre les conducteurs, dangerosité des trottoirs puisque les voitures pour se croiser montent sur le trottoir souvent à vive allure, l'autre trottoir étant en pente et difficilement praticable pour les poussettes et personnes à mobilité réduite).

Mr About indique qu'une étude préalable est à réaliser et notamment un comptage des véhicules qui empruntent cette artère afin de statuer sur une mise en place éventuelle d'un sens unique de la voie.

✓ **Stationnement Chemin Latéral du Chemin de Fer**

Rappel : Problème de stationnement sur les trottoirs des véhicules automobiles. Afin de pallier à ce problème, les membres du conseil ont proposé la mise en place d'un marquage

au sol afin de matérialiser des emplacements de stationnement le long de la voie de chemin de fer (trottoirs quasi inexistant de ce côté de la voie et par conséquent non empruntés par les piétons), ce qui de fait devrait empêcher le stationnement de véhicules sur le trottoir emprunté par les piétons du côté des habitations.

Mr About indique qu'un marquage au sol afin de matérialiser des emplacements de stationnement le long de la voie de chemin de fer sera réalisé dans le courant de T1-2023 avec des espaces pour faciliter le croisement des véhicules circulant sur cette voie.

✓ **Boîtes mails pour les conseils de quartier**

Rappel : le conseil avait souhaité la création de boîtes mail pour tous les conseils à diffuser auprès des habitants. Des boîtes ont été créées en @yahoo.fr. Pour le quartier nord, la boîte créée est : quartier_nord.lcsb@yahoo.com. Cela ne répond pas à la demande qui était d'avoir des boîtes gérées par chaque conseil avec le nom de domaine « lesclayessousbois.fr », ou similaire (question de légitimité auprès des habitants).

Mr About indique qu'il fera un point sur ce sujet avec Mr Le Coq pour apporter d'éventuelles modifications mais précise que le conseil de quartier n'a pas vocation à être un organe officiel engageant La Mairie et qu'il n'est pas envisageable d'utiliser une boîte avec le nom de domaine « lesclayessousbois.fr ».

✓ **Sujets divers**

Mr About confirme la finalisation prochaine du regroupement des polices municipales des communes des Clayes et de Plaisir dans le courant du premier semestre 2023. A cette fin, une avance de Trésorerie a été récemment votée par le conseil municipal des Clayes et a précisé que la fusion sur le « terrain » serait perceptible d'ici fin juin 2023.

Mr About indique qu'il n'est pas envisagé une fermeture de l'Argos mais que les locaux devraient être redéployés notamment en faveur des associations de la ville.

Mr About précise que l'enrobé relatif au trou creusé depuis le 26 septembre 2022 devant l'ex école « Nouveau Cottage » à des fins de travaux d'intervention sur les réseaux d'eau et d'électricité, serait refait sous quinzaine.

Mr About informe la volonté par la Municipalité de la mise en place prochaine de balades de quartier en présence d'un référent de la Mairie et de membres du conseil de quartier.

Marine Lazzerini rappelle à Mr About qu'il été évoqué lors d'un conseil de cette école de la demande de changement de nom unanimement approuvé de « Ecole Madame René Coty » en « Ecole Germaine Coty » et souhaite savoir ou en est l'avancement de cette demande.

Prochaine réunion du conseil du quartier Nord : Mardi 11 avril de 19h00 à 21h00 à l'ARGOS
(lieu et heure à confirmer).

Mr Silou César
Conseiller municipal
Référent quartier nord